



# Projet éducatif des accueils périscolaires

Ville de Thézan les Béziers

## Préambule

L'accueil de Loisirs est depuis de nombreuses années une priorité de la municipalité qui y consacre une part importante de son budget.

L'accueil est assuré par une équipe d'animateurs spécialisés autour d'un projet pédagogique conçu dans le respect du rythme biologique de l'enfant. Ainsi, les activités proposées sont étudiées selon le moment de la journée de façon à ne pas accroître la fatigue de l'enfant.

Les accueils périscolaires, maternels et élémentaires, sont avant tout des lieux où se mêlent le plaisir, le jeu et le partage dans le respect des valeurs démocratiques. Ils sont accessibles à tous et répondent aux besoins d'accueil du plus grand nombre, ce qui suppose des tarifs et des horaires permettant à chaque famille d'en bénéficier.

## 1° Les différents temps d'une journée

Les accueils périscolaires s'organisent autour de la journée d'école des enfants et du temps familial. Les lieux charnières favorisent le partenariat entre les acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs et personnel de service).

### ■ L'accueil du matin

Accueil échelonné :

- de 7h30 à 8h45 pour les maternelles (ouverture école à 8h35)
- de 7h30 à 8h30 pour le primaire (ouverture école à 8h20).

Activités : Jeux de société, de constructions, dessins, Lecture, discussions



### ■ La pause méridienne

Les enfants sont récupérés à l'école à midi. Pendant le repas, l'équipe éducative les incite à goûter aux plats proposés et à manger dans le calme.

Deux services chez les primaires.

Un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire a été mis en place.

Ensuite un temps de jeux libres en extérieur leur est proposé.

A la maternelle les petits sont couchés dès 13h35.

### L'accueil du soir

De 16h30 à 18h30 pour les maternelles

Et de 16h15 à 18h30 pour le primaire

Jeux libres ou guidés, en extérieur ou en intérieur. Activités à thème, en fonction de la météo et des saisons, au choix de l'enfant, par petits groupes :

Jeux de cour : Ballon, corde à sauter, cerceaux, billes,

Jeux collectifs animés ou pas.

Activités manuelles à thème : Coloriages, modelage, collage, créations..



Les départs sont échelonnés jusqu'à 18h30.



## 4° Mode d'emploi

- **Inscription** : L'inscription à l'accueil périscolaire se fait lors de l'inscription à l'école. Il est demandé aux familles de remplir le formulaire de renseignements, téléchargeable sur le site de la ville, ou à retirer aux accueils de loisirs.
- **Modalités de paiement** : Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial (3 tranches). Le prépaiement s'effectue :
  - o **En ligne**, sur le compte famille avec les Identifiants à retirer à la régie du centre
  - o **Aux permanences**, par chèque, espèces ou carte bancaire. Le planning annuel d'ouverture de régie est disponible sur le site de la commune ou affiché aux accueils de loisirs.
- **Relation avec les familles** : L'accueil se veut un lieu de discussions et d'échanges autour de la journée de l'enfant. Les équipes d'animateurs relayent les informations auprès des différents interlocuteurs de l'enfant. L'Adjointe de Direction reçoit les parents sur RDV.

## 5° Règlement intérieur

Il est consultable sur le site internet de la ville, affiché sur les structures d'accueil, remis et accepté par les familles à l'inscription.

Thézan-les Béziers, mis à jour, le 30 août 2018.

### Les signataires du Projet Educatif A.L.P, 2018/2019

#### L'organisme gestionnaire :

Responsable légal Monsieur le Maire

Alain DURO  
  
Maire de Thézan les Béziers  
(Hérault)

L'Élu Délégué de l'ALP

Bruno CRISTOL  


#### L'équipe de Direction ALP

La Directrice

Nelly VOISIN

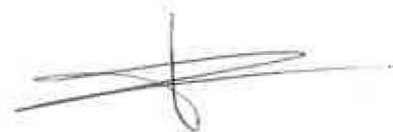


Les Directrices Adjointes responsables Pédagogique

Nadia HURTADO

Sandy FORTE





#### L'équipe des enseignants

La Directrice de l'école Élémentaire

Sandra BOURDEL



La Directrice de l'École Maternelle

Aline PITARCH

